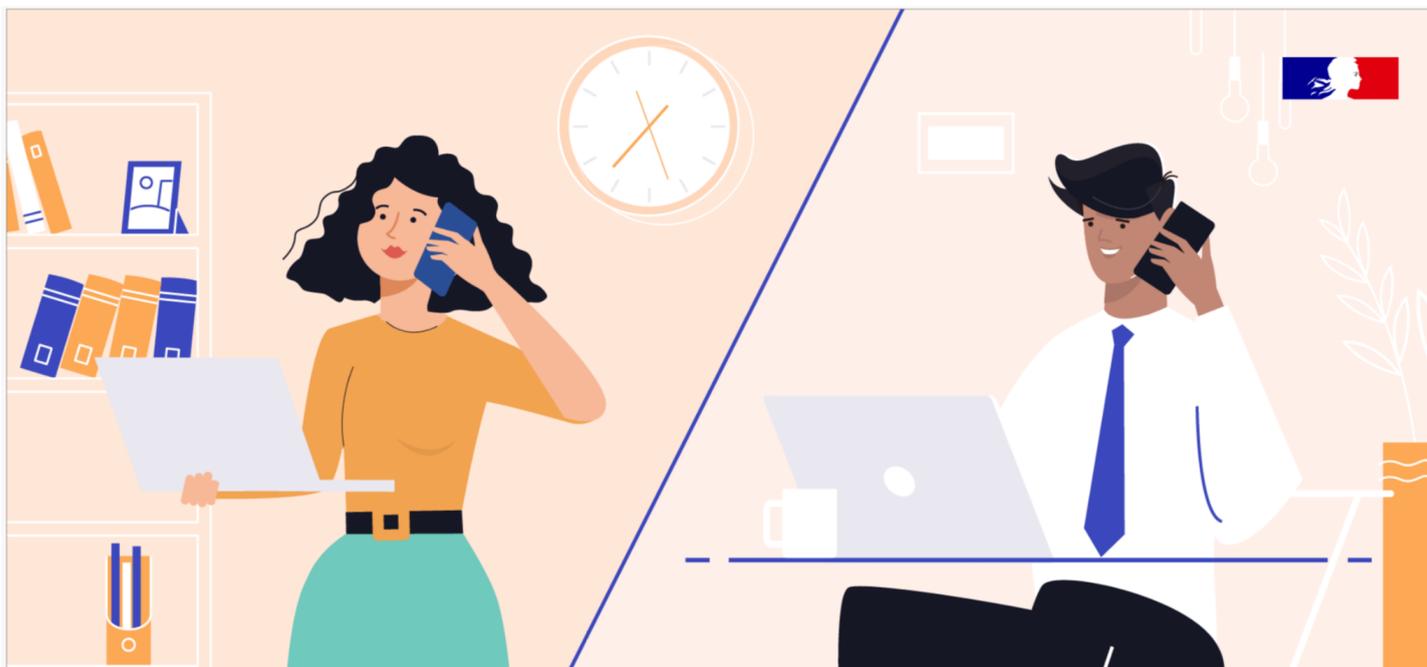


TPE & PME, vous avez un projet, une difficulté, une question ?

Service public simple et rapide : vous êtes rappelé par LE conseiller qui peut vous aider



Découvrir le service en vidéo : https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr/comment_ca_marche

Financé par le Ministère de l'Économie et le Ministère du Travail, le service a été progressivement déployé sur l'ensemble du territoire jusqu'en juin 2022. Il compte déjà plus de 10 200 entreprises utilisatrices !

Comment fonctionne le service Place des Entreprises ?

Le service réunit les conseillers chargés d'accompagner les entreprises dans les administrations, les organismes publics et parapublics et les collectivités territoriales volontaires. Près de 12 000 conseillers sont ainsi référencés.

Grâce à ce partenariat inédit, le service couvre **une grande variété de sujets** : recrutement, formation, organisation du travail, investissement, droit du travail, difficultés financières, appui au développement, numérique, transmission reprise, santé et sécurité au travail, transition écologique & RSE...

Le chef d'entreprise choisit un sujet sur [le site Place des Entreprises](https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr) et indique en quelques phrases sa problématique. Après validation, sa demande est automatiquement transmise au(x) conseiller(s) compétent(s) sur

son territoire pour l'accompagner. Ces conseillers le rappellent et lui proposent l'accompagnement le plus adapté à sa situation.

Quels sont les objectifs du service ?

- **Favoriser un conseil personnalisé et de proximité** : le conseil humain est au cœur de ce service pour permettre au chef d'entreprise de mobiliser le bon accompagnement en fonction de sa problématique, que l'aide soit nationale, régionale ou locale.
- **Aider les TPE & PME à se transformer** : le service permet d'aider les petites entreprises à s'adapter aux enjeux socio-économiques, technologiques et environnementaux.
- **Améliorer l'efficacité de la réponse publique** : pour chaque problématique, les conseillers référencés interviennent de manière complémentaire et coordonnée.

Place des Entreprises vous met en relation avec le conseiller qui peut vous aider parmi plus de 40 partenaires publics et parapublics :



Adie	Collectivité de Martinique	Intercommunalités	OPCO Mobilités
Agefiph	Conseil régional Pays de la Loire	Maison des professions libérales	OPCO OCAPAT
Agences de développement	Conseil régional d'Ile-de-France	Maisons de l'emploi	OPCO Santé
Apec	Conseil régional des Hauts-de-France	Missions locales	OPCO Uniformalion
Aract	DGE	Médiateur des entreprises	Opcommerce
Banque de France	DGEFP	OPCO 2i	Préfectures
Bpifrance	DGFIP	OPCO AKTO	Pôle emploi
CCI	DREETS	OPCO Afdas	Réseau des conseillers du commerce extérieur
CMA	Douanes	OPCO Atlas	Urssaf
Cap Emploi	INPI	OPCO Construction	
Carsat	Initiative France	OPCO Entreprises de proximité	

Le dossier de presse : [l'ouverture nationale du service](#)

Découvrir les conseillers : [focus sur quelques accompagnements](#)

Suivre l'actualité du service : [la page LinkedIn de Place des Entreprises](#)

Quelques chiffres d'impact dans votre région : [des statistiques à disposition](#)



Rendez-vous sur
<https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr>